

Mais que fait Avenir Syndical avec vos CHF 25.- ?

Certains posent la question : pour seulement CHF 25.- par mois, que peut bien faire Avenir Syndical ? Alors pour vous donner une idée, voici un petit compte-rendu de nos activités des mois de juin et juillet, l'été étant toutefois réputé pour être une période syndicalement creuse...

~~AS~~ **Défenses individuelles**

En seulement deux mois, Avenir Syndical a dû agir pour défendre individuellement 33 employé-e-x-s, principalement aux HUG, mais aussi à l'Université, dans des EMS, au DIP, à Genève Aéroport et en Ville de Genève. A 4 reprises, Avenir Syndical a dû faire intervenir un avocat pour ces défenses. Les actions d'Avenir Syndical ont principalement consisté à : accompagner les personnes lors d'entretiens de services, faire réponse aux comptes-rendus de ces entretiens dans le cadre du droit d'être entendu des employé-e-x-s concerné-e-x-s, réclamer des sommes ou des heures dues par les employeurs, trouver des solutions pour des aménagements de postes de travail, porter plainte lors d'atteintes à la santé d'un-e collaborateur-x-trice et assister une employée victime de harcèlement sexuel dans le cadre d'une enquête administrative.

~~AS~~ **Défenses collectives auprès des employeurs**

Avenir Syndical a également dû défendre collectivement des employé-e-x-s auprès de leurs employeurs, notamment au Centre de contrôle des HUG pour un problème de planification des récupérations d'heures supplémentaires, ainsi qu'à la Maison de Vessy pour la définition des postes des ASE (Assistant-e-x-s socio-éducatif-x-ives) et pour la défense du personnel d'une unité de soin. D'autres situations, comme par exemple la volonté de modifier les horaires du personnel au service des blocs opératoires des HUG, ont pu être évitées grâce aux conseils juridiques d'Avenir Syndical.

~~AS~~ **Mouvements en cours**

Alerté par les Nettoyeur-euse-x-s des HUG, Avenir Syndical a lancé une pétition pour que cessent les discriminations dont elles et ils et font l'objet. Une autre pétition circule à Jolimont relativement aux inégalités de traitement pour la prime d'inconvénients de service. Enfin une pétition est également en cours à la Maison de Vessy pour garantir le remplacement du personnel en cas d'absence.

~~AS~~ **Demande de revalorisation de fonction**

Sur mandat du personnel concerné, Avenir Syndical a introduit auprès du Conseil d'Etat une demande de revalorisation de fonction des Assistant-e-x-s techniques en stérilisation.

~~AS~~ **Dénonciation à l'OPE**

Les HUG ayant bloqué à 15 annuités maximum les engagements des nouveaux collaborateurs, ce qui est contraire aux règles en vigueur à l'Etat, Avenir Syndical a sollicité l'intervention de l'OPE (Office du Personnel de l'Etat) afin de régler cette situation.

Enfin nous avons à cœur de garantir la pleine et entière liberté syndicale de tous les employé-e-x-s, raison pour laquelle les membres qui voudraient nous quitter peuvent le faire en respectant le délai d'un mois, alors que la plupart des structures syndicales ont des délais qui peuvent aller de 6 à 18 mois.

De nombreux autres dossiers, individuels ou collectifs, sont actuellement à l'étude et vont être traités durant ces prochains mois. Nous vous reviendrons régulièrement pour vous en donner des nouvelles.

Vous avez connaissance d'un problème ? Vous avez besoin d'aide ? N'hésitez pas à nous contacter, soit en vous adressant à nos délégués, soit en nous envoyant tout simplement un mail à info@avenirsyndical.ch